

LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Chez le même éditeur

Poincaré, 1961.

Histoire de la France, 1976.

Les Guerres de Religion, 1980.

La Grande Guerre, 1983 (Premier Grand Prix Gobert de l'Académie française, 1984).

La Seconde Guerre mondiale, 1986.

Chez d'autres éditeurs

L'Affaire Dreyfus, P.U.F., 1959.

La Paix de Versailles et l'opinion publique en France, thèse d'État, Flammarion, 1972.

Histoire de la radio et de la télévision, Perrin, 1984.

La Lionne de Belfort, Belfond, 1987.

La Grande Révolution, Plon, 1988.

Pierre Miquel

LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

Fayard

INTRODUCTION

De Sedan à Sedan

La troisième République, comme le Second Empire, se veut un régime de référence. Elle ne succède pas, elle restaure. Mais comme la référence d'un empire à l'autre, celle du nouveau régime aux deux autres est fallacieuse, parodique, bouffonne. Il y eut « Napoléon le Petit », il y aura la République des avocats, des professeurs, des comités, des camarades. Le journaliste Roger Priouret parlait avec ironie de la « République des députés ».

Les références du régime sont pourtant émouvantes : la première République est menaçante et guerrière, mais elle est populaire et victorieuse. La deuxième est éphémère mais touchante, avec son désir affirmé de faire, à l'exemple du « prolétaire de Nazareth », le bonheur du peuple. Mais peut-on restaurer des régimes mort-nés ? La guerre a transformé la première République — dont la constitution était fort démocratique — en dictature sanglante, puis, avec le Directoire, en molle satrapie promise à la dictature consulaire. La deuxième a été victime du suffrage universel, qui lui a préféré Louis-Napoléon Bonaparte. La troisième République n'est donc pas véritablement une restauration, mais une création : elle met en place un régime nouveau, qui a beaucoup de mal à trouver son assise.

Elle n'a même pas d'image à proposer : que va-t-on mettre sur les timbres, sur les cheminées des mairies, quand on aura détruit les silhouettes à barbiche et les plâtres du César ? La

Marseillaise de Rude fait peur, comme les Marianne rouges du Midi. On imagine une sorte de déesse de gare, une Cérés couronnée d'épis : la République n'est-elle pas d'abord celle des paysans ? Ils sont nombreux à regretter de ne pas voir sur les timbres le beau profil d'Henri V ou du duc d'Orléans. Pendant toute son existence, la troisième République aura ses détracteurs, ses ennemis irréconciliables. Il ne faut pas croire qu'ils finiront par s'habituer, se résigner : la preuve en est la « divine surprise » de juillet 1940, la revanche ardemment convoitée sur la « Gueuse ». Nombreux sont alors ceux qui pensent que de Sedan à Sedan, après soixante-dix ans de péché mortel, la France doit retrouver, grâce à la confession collective, la communion avec le « père de la patrie » dont le profil marmoréen sera du plus bel effet sur les timbres. Cet examen de conscience, le 4 septembre 1870, est déjà celui de tous les Français que le premier Sedan frappe de stupeur.

Car la République commence bien en 1870, et non en 1875, comme veulent le faire croire les juristes. C'est l'histoire et non le droit qui la fonde. Sans révolution, sans complot, sans coup d'État, presque sans violence. Il n'y a pas de morts, le 4 septembre, pas d'émeutes réprimées en province. Une troupe qui s'assemble au Palais-Bourbon et qui se porte à l'Hôtel de Ville. Un soulèvement spontané, mais non sans réminiscences : la défaite et l'envahisseur sont là comme en 1814 et en 1815. Le vieux réflexe de la levée en masse groupe les Parisiens derrière le drapeau, et puisque l'Empire n'a pas su donner la victoire, qu'un régime révolutionnaire rétablisse la situation en portant le peuple aux frontières ! Ceux qui ont applaudi en 1859 la Garde impériale, quittant Paris par la barrière d'Italie pour aller combattre les Autrichiens, sont présents au rendez-vous de la patrie en danger. Les fondateurs du 4 septembre ne sont ni des liquidateurs ni des insurgés, mais des patriotes qui veulent en découdre : pour eux, tout n'est pas perdu.

Ils mesurent la faiblesse de l'Empire, l'engourdissement bourgeois dans les flonflons du café-concert ou les ritournelles de la *Vie parisienne*. Ils savent que des généraux sans cartes d'état-major ont conduit des « moblots » sans instruction et de vieilles troupes fatiguées dans un combat inégal. Ils voient

moins bien la puissance de la Prusse, l'alliance de la technologie rhénane et des traditions militaires de Berlin. Ils ne considèrent pas autrement les armées de Moltke que celles de Blücher. Ils croient encore qu'avec des *Marie-Louise* on peut venir à bout de l'envahisseur. Ils sont prêts à rejoindre les nouvelles troupes de la République au son de *La Victoire en chantant*. Ils n'acclament pas, à l'Hôtel de Ville, une République vaincue, mais guerrière. Ils demandent des chefs et des chassepots.

Si l'on oublie ce sursaut national, bien vite déçu, on se condamne à déformer les origines, à truquer l'acte de naissance, puis à construire un récit institutionnel qui rend les pulsions, les crises, les mutations ultérieures incompréhensibles. Ce n'est pas la crise économique qui fabrique le personnage de Boulanger, mais le souvenir du départ aux armées de la Loire. La République n'est pas née, comme on le dit trop souvent, d'une défaite, mais de l'atroce déception qui a suivi le désir ardent d'une victoire. L'image de Gambetta vaincu n'est nullement dévalorisante pour les républicains : l'homme de l'envol en ballon s'est battu. S'il a perdu, c'est qu'il n'avait pas les moyens de vaincre. Chacun sait qu'il s'est juré d'en doter désormais son pays. Pour cette seule raison il apparaît, plus que Thiers, comme le père fondateur du régime. Il aura, comme Napoléon, son portrait dans les chaumières.



Paradoxe de ce régime toujours menacé : il se veut populaire, démocratique et recherche constamment un sauveur. Thiers et Gambetta sont les premiers ; d'autres suivront, jusqu'à Clemenceau. Quand le sauveur manque, on le cherche, parfois on l'improvise, quitte à le vouer aux gémonies s'il déçoit. Beaucoup de notables déplorent cette instabilité, cet infantilisme de l'opinion. Beaucoup y trouvent matière à réflexion et se demandent si le régime a les moyens d'assurer les intérêts vitaux du pays.

La France, de 1870 à 1940, de Sedan à Sedan, est au cœur de l'Histoire. Les conflits majeurs de la planète se situent alors en Europe ou partent d'Europe, et le premier Sedan

n'est qu'un épisode dans le fol affrontement des nationalités. La nouvelle Allemagne, qui croît à une cadence à l'américaine, n'a fait en 1866 à Sadowa qu'une bouchée de l'empire vermoulu des Habsbourg : depuis lors, l'Autriche est un satellite de Berlin. Sadowa a mis l'héritier du Saint-Empire romain germanique à la disposition des barons de la Ruhr qui lancent le programme de colonisation de l'Europe centrale et balkanique, la *Mitteuropa*. On s'aperçoit à Paris qu'un Hohenzollern n'est plus seulement un prince de Prusse, mais le représentant d'une puissance industrielle de premier ordre, forte de ses canons Krupp et de ses chemins de fer. Bientôt le tsar de Russie ouvrira ses terres fertiles et livrera les trésors de son sous-sol aux nations aventurières et rivales de l'Ouest. Quant à l'Empire turc, il est en coupe réglée, comme l'Égypte. Voilà donc une partie qui se joue à trois : Grande-Bretagne, Allemagne, France. L'enjeu en est la domination économique, sinon politique du monde. Le premier Sedan marque, dans cette perspective, le retour de la France à la case départ. De même que Waterloo a donné carte blanche à l'Angleterre pour cent ans, de même Sedan installe le géant germanique au cœur de l'Europe, challengeur de l'Angleterre qui devra bientôt faire le compte des cuirassés de Tirpitz.

L'examen de conscience des Français qui s'interrogent en 1870 sur leur régime politique est donc relativement secondaire, même s'il est urgent : il est d'abord question de l'avenir de la nation dans l'impitoyable compétition européenne dont Sedan marque une désastreuse étape, inévitablement suivie, comme après Waterloo, par un long repli.

S'il est difficile d'imaginer pour la France un équilibre politique, c'est que l'Europe elle-même est déséquilibrée par la croissance trop rapide de l'Allemagne, dont la diplomatie s'est rendue, aux dépens de la Grande-Bretagne, maîtresse du terrain. Bismarck, à cet égard, n'a pas seulement vaincu la France ; il a écarté l'Angleterre du continent, et le nouvel Empire allemand, proclamé à Versailles, est à la fois surpuissant et vulnérable. Il n'a plus d'autre problème en Europe que de surveiller une France amoindrie. Mais il apparaît déjà clairement que les affrontements de demain surgiront pour les Allemands au-delà des mers, où les porte très naturelle-

ment leur rapide croissance industrielle. Dans cette compétition, la France est forte de sa finance plus que de son industrie : la première tâche du régime qui s'installe est d'accélérer son équipement.

Le Second Empire, avec les chemins de fer, a jeté les bases. Il appartient au nouveau régime d'assurer le développement en creusant d'autres canaux, en ouvrant d'autres voies ferrées, en agrandissant les ports. Le culte de la science et du progrès participe aussi de la réflexion sur la défaite. Les fondateurs sont convaincus que la meilleure assurance contre le risque est l'édification massive d'une industrie lourde, servie par des moyens de transport efficaces : très vite, les Schneider, les de Wendel deviennent, au même titre que les Rothschild ou les Henri Germain, les hommes de poids de la nouvelle France, puisque la puissance du pays dépend d'abord de la cadence de production de la fonte et de l'acier.

L'inauguration de la tour Eiffel, en 1889, fait partie des heures de gloire du régime. On a trop dit qu'il songeait exclusivement à sa clientèle rurale : il se veut aussi résolument industriel. Les générations politiques qui se succèdent sont loin d'être seules représentatives : il faut aussi compter sur les générations d'industriels, de Schneider à André Citroën, qui s'inscrivent dès l'origine dans le paysage politique. S'il est vrai que la France a eu pendant très longtemps la diplomatie de sa finance, elle peut aussi tabler sur la puissance que lui donne l'industrie. Schneider tire une part importante de ses revenus des canons, et Renault des chars. La République guerrière ne peut se passer d'usines.

L'industrialisation et l'armement sont les impératifs premiers : la construction de nouveaux modèles de mitrailleuses et de fusils, la découverte d'explosifs, l'utilisation militaire des avions, l'invention des sous-marins, autant de progrès suivis par les républicains avec un soin jaloux. L'armée nationale qu'ils fondent et qu'ils protègent en toute circonstance doit disposer du matériel le plus moderne. Ils sont aussi fiers du canon de 75 ou de la mélinite que de la tour Eiffel. La production d'armements modernes est une source de prestige extérieur (on les exhibe aux grandes manœuvres), de profits et d'influence politique. Il n'est pas de petit pays

européen qui ne veuille se constituer une armée moderne. Krupp vend à Constantinople ou à Sofia, Schneider à Belgrade et à Saint-Pétersbourg. C'est un point capital dans la recherche des alliances que d'être en mesure de proposer à ses alliés des équipements militaires et civils. Les marchés se disputent avec acharnement, et les pays demandeurs se gardent d'accepter une position de monopole : c'est l'Angleterre et non l'Allemagne qui construit pour les Turcs des cuirassés géants, les *superdreadnoughts*. En revanche, la France tient à équiper l'armée du sultan du Maroc : question de prestige et d'influence. On utilise le marché financier de Paris pour consolider des alliances : outre les fonds russes, on place, avec l'accord du Quai d'Orsay, les emprunts des pays amis et l'on écarte, sur sa recommandation, les candidatures de placements des pays indésirables. Même s'il arrive qu'il contrarie les grands intérêts, ce nationalisme est constamment réaffirmé par les républicains au pouvoir.

S'ils bâtissent outre-mer des colonies ou des protectorats, c'est pour être aussitôt suspects d'affairisme, comme Ferry en Tunisie et au Tonkin. Débat violent, passionné : pas un soldat, pas un canon ne doit être détourné de la « ligne bleue des Vosges », pensent les extrêmes. Mais on retrouve l'unanimité quand l'Allemagne est sur les rangs de la compétition coloniale, et les plus acharnés patriotes jugent alors bon d'envoyer l'armée au Maroc. L'idée d'empire comme espace protégé prend corps. N'oublions jamais que l'histoire de la République, presque d'un bout à l'autre, se déroule dans un climat de fermeture des frontières nationales et de protectionnisme forcené. La France n'a pas sur ce point de politique différente de l'Allemagne, et l'Angleterre doit s'y résigner. Mais la compensation coloniale est longtemps vécue comme accessoire : l'essentiel, pour les fondateurs et leurs héritiers, est de construire en Europe des alliances que la force militaire rende possibles et efficaces.

* * *

Une telle exigence d'ouverture est justifiée par le corset bismarckien établi en Europe, contre la France, jusqu'en 1890.

Mais comment faire reconnaître à l'extérieur une république démocratique dont les dirigeants sont les élus des paysans et des ouvriers ? Comment faire admettre un État qui se sépare de l'Église et ne prétend tenir son pouvoir que du peuple ? La France est alors la seule république de ce genre, si l'on met à part la Suisse. A lire les *Mémoires* de l'ambassadeur Paul Cambon, on mesure la différence des usages politiques. Quand il prend son poste en Espagne, il se croit au temps de Charles Quint : la reine régente le reçoit dans la salle du trône, entourée des grands d'Espagne alignés. Elle porte un diadème et sa robe de satin garnie de jais se prolonge par une traîne qui descend deux ou trois marches. L'étiquette, à Vienne, ne le cède en rien à celle de Madrid. Le frère de Paul, Jules Cambon, s'extasie de son côté à Berlin sur les usages de l'ancienne Cour, et le faste des réceptions du tsar est fort connu. Quand le président Loubet doit se rendre à Londres en 1903, le roi insiste beaucoup pour qu'il porte la culotte de cour. « J'aime mieux ne pas aller à Londres, dit Loubet, on ne me fera jamais mettre une culotte courte. » Et Cambon de commenter : « Je soupçonne le roi de s'amuser à nos dépens et de chercher à culotter un gouvernement qu'il considère comme un gouvernement de sans-culottes ! »

Les représentants de la République se donnent pourtant beaucoup de mal, à l'étranger, pour avoir l'air respectable. C'est qu'ils ne sont pas respectés, ni appréciés. A Rome seulement un président de la République est reçu avec égards et enthousiasme : le roi d'Italie et le peuple de la ville veulent humilier le pape, qu'ils tiennent prisonnier. La République n'est pas crédible, parce que le président est un inconnu dont on se gausse, un homme sans usages dont on ignore tout. Thiers et Mac-Mahon avaient une réputation internationale, pas Grévy, ni Loubet, ni Fallières. On sait parfaitement, à Londres ou à Berlin, que les Français élisent tous les sept ans un président pour rire, dont ils disent eux-mêmes qu'il sert à « inaugurer les chrysanthèmes ». Les présidents du Conseil qui se succèdent n'ont pas davantage de crédit. L'Europe des cours connaissait le duc de Broglie, non Ferry ou Clemenceau. Le régime parlementaire français fonctionne si mal qu'il étonne les Anglais : se peut-il qu'on change si vite de

gouvernement sans que le régime s'effondre ? L'instabilité ministérielle est un handicap pour la politique étrangère, car elle ne pousse pas à la conclusion d'alliances : comment croire à la parole d'un régime aussi changeant ? Il ne faudra pas moins de vingt ans, beaucoup d'efforts et de sacrifices financiers pour convaincre le tsar de s'allier à Marianne, et vingt ans encore de soins constants pour l'empêcher de changer d'idée : à la veille de la Grande Guerre, Poincaré, inquiet, fait avec Viviani le voyage de Saint-Petersbourg parce qu'il ne sait s'il peut vraiment compter sur l'alliance russe. Quant à l'Entente cordiale, renforcée par le ministre des Affaires étrangères Théophile Delcassé, elle est si informelle qu'en dehors d'un accord colonial, on ne peut escompter un engagement militaire en cas de guerre. Londres n'a pas fait de promesses précises : seule l'invasion de la Belgique décidera les Anglais, en 1914, à franchir le Channel.

Les Français ont la réputation d'être tous jacobins ou socialistes, ce qui les fait rejeter ou tenir en marge par les cours bien-pensantes. Étrange incompréhension : les socialistes russes, si l'on en croit Weygand, chantent la *Marseillaise*, lors de la visite des présidents français, et le tsar est fort surpris, à chacun de ses voyages en France, de constater la chaleur de l'accueil populaire. La menace allemande fait considérer l'alliance russe comme vitale, et l'intérêt commun fait oublier, de part et d'autre, les sensibilités politiques.

Le pouvoir des républicains semble d'autant plus fragile à l'étranger que prélats et aristocrates s'emploient — les rapports des ambassadeurs en témoignent — à discréditer encore plus les jacobins mangeurs de curés. Il n'est certes pas difficile d'étaler les divisions de l'opinion française, les crises graves et durables, les scandales qui minent les majorités et favorisent le renouvellement du personnel politique, les intrigues qui touchent le commandement de l'armée et ruinent la réputation des militaires. On en vient à supposer — c'est une constante de l'histoire de la troisième République — que le pouvoir ne peut appartenir aux députés des « mares stagnantes » des arrondissements, dont la fonction essentielle, dit-on avec dérision, est de rapporter aux électeurs le parapluie qu'ils ont oublié à Paris.

Si le pouvoir n'est pas au Palais-Bourbon, c'est qu'il est ailleurs. Pendant la période de la « République des ducs », de 1871 à 1878, on le croit à Rome ou dans les « jésuitières », pouvoir occulte tendant à écarter les républicains au profit des notables. Passés dans l'opposition après la victoire républicaine, les catholiques ont la réputation de constituer un dangereux contre-pouvoir, même après le vote de la loi de séparation de l'Église et de l'État en 1905, ainsi qu'après le ralliement conseillé par le pape Léon XIII aux électeurs catholiques. On retrouve, jusqu'en 1919 et au-delà, cette polémique contre les jésuites au moment de la constitution de groupes de pression, puis de syndicats catholiques.

Au pouvoir souterrain des jésuites s'oppose celui des francs-maçons, dont les loges quadrillent le territoire, jusqu'aux chefs-lieux de canton. Les frères passent pour être les organisateurs clandestins du combat républicain et pour exercer sur les parlementaires une pression qui va jusqu'à obtenir le vote de lois favorables aux obédiences, et l'engagement de politiques bien définies. La franc-maçonnerie est ainsi jugée responsable de la rupture avec Rome et des lois de laïcisation.

D'autres soupçons pèsent sur le pouvoir républicain et se trouvent constamment alimentés dans la presse. À gauche, on suspecte les gouvernements d'obéir à des mots d'ordre imposés par les grands intérêts économiques, qui disposent des journaux et des caisses électorales. Reproche déjà très véhément avant 1914. On accuse le Comité des forges, syndicat des maîtres de l'acier, de faire pression sur les députés. Après la guerre, on met en valeur l'importance des groupements informels de députés, des comités parlementaires, des associations non structurées où se rencontrent dirigeants économiques et politiques pour arrêter ensemble une action favorable aux grands intérêts. Le grief est particulièrement vif dans les années 20 et 30, quand le « mur d'argent » élevé par les « deux cents familles » est censé saboter en secret les gouvernements des majorités de gauche de 1924, 1932 et 1936. Symétriquement, le pouvoir ouvrier et syndical est accusé de recevoir des fonds de l'étranger et d'y prendre ses mots d'ordre. C'est ainsi que socialistes et syndicalistes sont,

dit la presse de droite, aux ordres de Berlin — elle dira de Moscou après la guerre. L'inconsistance du pouvoir accroît toujours l'efficacité de campagnes qui donnent à penser qu'il existe d'autres pouvoirs clandestins, des chefs d'orchestre inconnus, qu'ils soient ploutocrates ou révolutionnaires.



On peut dès lors se demander comment un régime aussi incertain a pu franchir deux crises mondiales, une guerre interminable et les poussées sociales les plus rudes, sans chanceler ni disparaître. Si la troisième République a duré soixante-dix ans, c'est à l'évidence qu'elle disposait de quelques ressources.

D'abord un climat économique presque constamment favorable : ni la crise de 1873, ni la « grande dépression » des années 1880-1895, ni la crise de 1929 — perçue en France plus tard et moins fort qu'ailleurs — ne sont ressenties comme des tragédies. La guerre, certes, en est une, mais elle soude le pays autour du régime au nom de l'« union sacrée ». La croissance commerciale se poursuit à l'extérieur jusqu'en 1875. La tendance se renverse alors et la balance devient déficitaire, mais la croissance de la balance des comptes est telle, grâce aux revenus des capitaux placés par les Français à l'étranger — 15 milliards sur une fortune mobilière évaluée à 56 —, que la préoccupation d'exporter n'est pas vitale. La République n'a pas un besoin primordial de débouchés commerciaux dans le monde : pendant toute son existence, il lui suffit de maintenir, malgré l'érosion, le volume des exportations qui seront d'ailleurs stimulées après la guerre. Il faut remarquer, après Jacques Marseille¹, qu'avant 1914 l'empire colonial « ne peut être considéré comme une affaire » et qu'un début d'intérêt pour les colonies ne commence à se manifester qu'après 1920, dans la mesure où l'instabilité du franc ralentit alors les placements des Français à l'étranger. Le commerce prend un certain essor, mais « les exportations de bijouterie étaient plus de deux fois supérieures à celles des machines-

1. *Empire colonial et capitalisme français*, Paris, 1984.

outils et celles des bougies étaient légèrement supérieures à celles des locomotives ». C'est seulement en 1928 que l'empire accède à la première place dans le classement des pays rangés d'après leur commerce total avec la France. Jusqu'en 1914, celle-ci n'a pas besoin des colonies pour vivre et prospérer.

Il est vrai que la banque et les affaires sont secouées en 1882 par le krach de l'Union générale, banque catholique fondée par Bontoux. L'historien Labrousse soulignait que cette crise était, après celle de 1846-1851, « la plus grave du XIX^e siècle ». Elle permet d'épurer le crédit et d'accentuer la spécialisation des banques. Un autre historien, Jean Bouvier, montre qu'avec cette crise le Crédit lyonnais d'Henri Germain, touché par le krach, devient strictement une banque de dépôt, laissant les affaires à d'autres¹. La sidérurgie et les charbonnages doivent ralentir la production, le textile est frappé, d'autres industries sont touchées, mais la crise n'empêche pas l'investissement : la modernisation de l'activité houillère et sidérurgique se poursuit. Les centres de l'industrie lourde quittent les pays de la Loire pour le Nord et la Lorraine. La production de l'acier progresse d'abord lentement : 800 000 tonnes en 1890 contre 110 000 en 1869, mais elle atteint 1,5 million de tonnes en 1900 et triple en 1914. Le procédé Thomas a révolutionné la production et la « grande dépression » a favorisé les concentrations. On constate également un triplement de la production houillère entre 1880 et 1900, malgré le déclin des petits bassins, comme Alès et Carmaux.

L'autre crise mondiale, celle de 1929, ne touche vraiment la France qu'à la fin de 1930 bien que les économistes en discernent les symptômes dès 1927 et 1928. Le commerce extérieur est ruiné et la production baisse de 17,5 %, les industries textiles sont éprouvées. Mais au plus fort du marasme, des secteurs entiers de l'économie se maintiennent et progressent : Schneider et de Wendel renforcent leurs groupes, la construction automobile reste au deuxième rang mondial jusqu'en 1933. Les Michelin dans le caoutchouc, les Eugène Mercier dans l'électricité confortent leurs positions.

1. J. Bouvier, *Naissance d'une banque d'affaires, le Crédit lyonnais*, Paris, 1968.

En revanche, la France manque la reprise de 1935 et s'installe dans le marasme jusqu'en 1938. Sa balance des comptes est désormais déficitaire, mais elle ignore l'effondrement des grands pays industrialisés et subit avec moins de brutalité les conséquences sociales et politiques de la crise, vécues par ses voisins allemands. Son régime politique est secoué, il n'est pas remis en question.

Au prix d'une régression malthusienne la société française n'a pas abandonné ses équilibres traditionnels : la France est sous-peuplée, et la dénatalité commence dès les débuts du régime, avec un taux de natalité qui passe de 26,2 ‰ en 1870 à 21,9 en 1900. Après la reprise de l'après-guerre, la baisse se poursuit : à partir de 1935, les décès l'emportent tous les ans sur les naissances. La chute de la population active, dans les années 30, est manifeste. « Le Français, regrette Giraudoux, devient rare. » Un tiers seulement en 1936 a moins de vingt ans, un sixième plus de soixante. Le déplacement des populations vers les villes a été continu, mais mesuré. On a souvent souligné la baisse très lente de la population rurale : elle est encore de 67,5 % en 1876, de 61 % vingt ans plus tard. La population active agricole est alors de 45 %. Mais elle représente encore le tiers des travailleurs français dans les années 30 : l'exode est donc très lent et les grandes masses électorales restent, tout au long de la troisième République, fortement rurales. Pas de *rush* démographique ni de *baby boom*, pas de migration spectaculaire : la France des villages et des terroirs reste en place et garantit au régime des assises solides.

Si industrielle qu'elle soit, la France n'est pas menacée par le mouvement ouvrier dont les effectifs ne sont ni massifs ni surconcentrés. On compte seulement cinq millions d'ouvriers en 1870 et six trente ans plus tard. En dehors du Nord où la population ouvrière dépasse 60 %, et de la région parisienne, les noyaux ouvriers sont dispersés sur le territoire : Lyon et l'axe de la Loire, les Vosges et la Lorraine, la Normandie, les villes et bassins industriels du centre et du Sud-Est. Plus du tiers de la main-d'œuvre textile dans le Nord est composé de femmes et d'enfants. On compte un grand nombre de semi-ruraux ou de travailleurs à domicile, on a calculé qu'en 1891

un patron emploie en moyenne trois salariés. Les très petites entreprises sont les plus nombreuses : celles de plus de cinq cents ouvriers ne représentent que 10 % du total. On comprend qu'en 1914 le syndicalisme français fasse figure de parent pauvre au regard de ses voisins allemand et britannique. La croissance des villes après la guerre — en 1931, la population urbaine dépassait tout juste celle des campagnes — était la conséquence du développement des nouvelles industries qui accaparaient la main-d'œuvre des activités disparues : les effectifs globaux du monde ouvrier n'évoluaient guère ; constituant un bon tiers de la population active, ils étaient moins nombreux dans les usines traditionnelles (textile et industries alimentaires), plus concentrés dans les industries de pointe (chimie, automobile, métallurgie). Plus facilement mobilisables, ils ne constituèrent une masse syndicale importante qu'au moment du Front populaire. La ruine des rentiers, qui s'accéléra après la guerre en raison de la baisse du franc et de ses dévaluations successives, ne présenta pas les aspects dramatiques de la prolétarianisation des bourgeois allemands pendant la crise. Dans ses grandes masses, la société française qui soutenait le régime républicain a évolué avec lenteur en soixante-dix ans.



Néanmoins elle bouge, cette France républicaine, et l'avènement des « couches nouvelles » annoncé par Gambetta en 1872 se confirme manifestement. Le scrutin municipal et le scrutin législatif d'arrondissement, qui est très longtemps la règle, permettent aux élus de coller à la réalité sociale mouvante, de sécréter des élites nouvelles qui ne tardent pas à s'installer comme notables. On peut constater régulièrement sur le terrain que les scrutins municipaux anticipent les changements de majorité : le conseil municipal de Paris, dans les années 1880, est déjà radical avant que les radicaux ne se fassent élire à la Chambre. Les socialistes s'emparent de leurs premières municipalités bien avant de constituer un groupe utile à l'Assemblée, et le combat des communistes après la Grande Guerre est d'abord municipal. C'est dans la « ceinture

rouge », au nord de Paris, qu'ils se constituent leurs premiers « fiefs ».

On exagère aujourd'hui l'acclimatation de la démocratie pendant les années du Second Empire. Il faut remarquer que l'administration échappe alors à l'élection et que les abstentions sont nombreuses dans les batailles législatives. Mais il est vrai que les Français ont pris l'habitude des urnes. Ce mouvement s'accroît dès les débuts de la République et l'effet conjugué de la scolarisation et de la fréquentation des mairies fait fleurir la démocratie sur le terrain. Les instituteurs, les fameux « hussards noirs de la République », y sont sans doute pour beaucoup, ainsi que le service militaire obligatoire, qui fait vivre dans les villes des centaines de milliers de jeunes ruraux. Mais ils ne sont « encasernés » qu'après bien des hésitations. On préfère longtemps les retenir dans des camps champêtres pour les soustraire à l'influence des idées séditeuses. Pourtant, les idées font leur chemin par l'instruction, les bibliothèques populaires et surtout la presse. La France de 1914 compte plus de cent quotidiens pour Paris seulement, et sans doute autant en province. Tous les députés commencent par écrire dans le journal local, quand ils n'ont pas les moyens d'en créer un. Ces feuilles sont souvent éphémères et n'ont pas besoin d'un fort tirage pour survivre : d'autres tirent à plusieurs millions d'exemplaires, comme les « quatre grands » parisiens (le *Matin*, le *Journal*, le *Petit Journal* et le *Petit Parisien*), le plus grand nombre à mille ou deux mille exemplaires, dans le cadre d'un arrondissement. Ni Caillaux, ni Briand, ni Poincaré ne négligent ces feuilles locales : elles sont déterminantes dans les campagnes. Par le journal à bon marché, la République est très fortement « médiatisée ». Elle adoptera très vite la radio, dès les années 30 : la première campagne radiodiffusée date de 1932. Au lieu de collectionner les journaux, les hommes politiques influents songeront alors à rassembler, comme Pierre Laval, des stations de radio.

Municipale, « arrondissementière », scolarisée et « médiatisée », la République est une démocratie vivante, bien irriguée, qui n'est plus sensible à des emportements irraisonnés, sauf en cas de drame national. L'expression « France profonde »

ne désigne déjà plus, dans les années 1900, une nation où les illettrés vont voter au chef-lieu de canton sous la conduite des notables, mais « le pays » comme disent les élus, les cellules vivantes d'électeurs, aisément mobilisables dans les cafés, les gymnases et les mairies. Marianne est populaire au village, et la première génération républicaine a conquis le pouvoir dans les années 1880, les radicaux, puis les socialistes gagnant les villes et les régions industrielles ou minières, les républicains modérés les campagnes. Cette génération de la conquête, groupée autour des Gambetta et des Ferry, succédait elle-même aux « Jules » de 1870, les républicains de l'Empire, les Favre et les Grévy. L'opposition entre les « opportunistes », modérés « mais non modérément républicains », et les radicaux de gauche se poursuit et se termine par des ententes gouvernementales et un partage difficile du pouvoir. Cette première vague dessine le plan de masse de la construction républicaine : armée nationale, université laïque, école et enseignement populaires, définition d'une politique étrangère et coloniale, équipement du pays.

Une deuxième vague s'affirme à partir de 1899 : les nouveaux venus constituent une autre majorité, plus à gauche, avec des radicaux, puis des socialistes, et l'appoint de jeunes progressistes comme Barthou et Poincaré. Ce « bloc des gauches » bétonne la société civile en rompant avec le pape, poursuit l'œuvre des fondateurs mais se heurte à la question sociale qu'aiguise la crise : cela n'empêche nullement les socialistes de poursuivre leur progression et de gagner, avec les radicaux, les élections de 1914, comme ils gagneront celles de 1924, 1932, et, avec les communistes, celles de 1936. La génération de 1900 a la vie dure, la guerre la prolonge jusqu'au seuil des années 30. Elle franchit l'épreuve dans une « union nationale » prolongée, même après le gouvernement sans socialistes de Clemenceau en 1917. La République est alors superbement installée : elle reçoit le monde entier pour signer la paix à Versailles. Elle n'est plus la Marianne combative des années 1880, ni la Cérès des années 1890 qui ressemblait à la Bérécyntienne de Du Bellay, « foisonnante de tours et joyeuse d'avoir enfanté tant de dieux ». Elle est Pallas-Athéna, porteuse de lance et casquée, maîtresse d'un

empire et dominant de nouveau le Rhin. Est-elle décadente, la Marianne au bonnet phrygien des années 30 ? Elle est plus svelte, plus nerveuse, elle promet d'être plus vive et généreuse : ses nouveaux élus expriment les désirs des nouvelles « couches » de l'après-guerre et de la crise : voilà qui suscite, en profondeur, plus de changements qu'il n'y paraît et la définition recherchée avec impatience d'une autre République, plus juste, plus efficace. Le deuxième Sedan interrompt cet effort que l'on n'a pas assez souligné.

En soixante-dix ans, la République a sécrété plusieurs générations de républicains qui se sont disputé rageusement le pouvoir, se succédant les uns aux autres et semblant déchirer le régime par leurs querelles. « La République est difficile, disait Alain, et ce qui rend la vie difficile aux républicains, c'est l'opposition des républicains. »

PREMIÈRE PARTIE

La Marianne

CHAPITRE PREMIER

L'épreuve

A peine proclamée, la République est soumise à une série d'épreuves. Les républicains, devant le péril, se retrouvent, puis se déchirent entre eux. A l'Hôtel de Ville, le 4 septembre, ils font étalage de leur diversité, les factions violemment opposées campent dans le grand bâtiment, coexistent sans se comprendre. Les conflits qui vont accabler le régime se manifestent déjà. Il est clair que Delescluze et Jules Simon n'ont rien à se dire, pas plus que Jules Favre et Jean-Baptiste Millière, même s'ils sont tous présents au rendez-vous. D'accord sur la République, les républicains, même les plus opposés, le sont aussi sur la défense nationale, convaincus que la levée en masse peut, comme en 1793, donner la victoire aux Français débarrassés de leur vieux tyran. Ils nomment un général à la tête du gouvernement provisoire, le populaire Trochu, qui n'est pas encore, comme on le dira pendant la Commune, « le participe passé du verbe trop choir ».

Gambetta, qui anime la résistance des armées de la Loire, est presque constamment malheureux au combat. Les républicains ont beau faire, Dieu n'est pas avec eux. A peine née, la République — et pas seulement l'Empire — porte le poids de la défaite. Les hommes de droite, partisans de la paix et de l'ordre, sont écoutés dans les campagnes, mais Paris se révolte contre l'armistice déshonorant signé par Jules Favre, et la guerre civile « sous l'œil des Prussiens » succède à la guerre étrangère. Que reste-t-il, après le massacre, de la République du 4 septembre ? Va-t-on, comme en 1830, faire un roi ? On y songe, mais la France du XIX^e siècle a connu le légitimisme et

l'orléanisme au pouvoir, qu'elle n'a nulle envie de restaurer. Le bonapartisme a disparu avec l'empereur dans les fourgons de l'exil. Un seul homme comprend que la République est seule possible, si elle est conservatrice et libérale. Il se trouve que ce prophète, Adolphe Thiers, est aussi le massacreur de la Commune.

Les hommes du 4 septembre

4 septembre 1870 : depuis la veille, les salles de rédaction parisiennes ont reçu la nouvelle : l'empereur est prisonnier avec son armée. Trahison ! Les journalistes demandent à vérifier l'information. Est-elle officielle ? Nullement. Le 2 septembre au soir, jour de la bataille de Sedan, un membre du Comité de défense, Jérôme David, a reçu de Bruxelles un télégramme chiffré : « Grand désastre, Mac-Mahon tué, Empereur prisonnier. » David en a glissé un mot à Thiers, son collègue du comité, puis il a informé l'impératrice qui ne savait rien. La nouvelle est confirmée dans la journée du 3, par dépêches privées de Belgique. L'information officielle n'arrive à Paris qu'à 16 h 30, sous la forme d'un télégramme de l'empereur à l'impératrice : « L'armée est défaite et captive, moi-même je suis prisonnier. » Le personnel politique ne parvient pas à s'entendre. Les uns demandent un Conseil de régence pour continuer la guerre, les autres veulent donner le pouvoir au Corps législatif. Les républicains ont hâte de proclamer la déchéance du régime et de nommer un gouvernement provisoire issu de la Chambre.

Pendant qu'on en discute, le peuple s'assemble sur les boulevards, car les nouvelles du désastre ont filtré : vers 19 heures, selon Juliette Adam, la foule est déjà agglutinée : « Tout le monde à la fois parle, gémit, s'indigne et discourt. Beaucoup de gens pleurent de rage » (il y a de nombreux Parisiens prisonniers dans l'armée de Sedan). « Une colonne immense, interminable, tenant la chaussée des boulevards, les trottoirs, psalmodie sur l'air des lampions ce mot de déchéance. » La foule se dirige vers la Bastille, défile autour du génie de la Liberté, réveillant au passage le faubourg Saint-Antoine.

Pendant la nuit, les députés siègent. Le président du Corps

législatif, Schneider, les a convoqués d'urgence. La séance est ouverte à 1 heure du matin, et le vieux républicain Jules Favre prononce les paroles décisives, qui tombent sur les rangs de l'assemblée comme un couperet : « Louis-Napoléon Bonaparte et sa dynastie sont déclarés déchus du pouvoir. Il sera nommé par le Corps législatif une commission [...] investie de tous les pouvoirs du gouvernement et qui aura pour mission expresse de résister à outrance à l'invasion et de chasser l'ennemi du territoire. [...] Le général Trochu est maintenu comme gouverneur général de Paris. » La séance est levée au bout d'une demi-heure : les députés se précipitent à la préfecture de police pour savoir si l'on craint un coup d'État. Les directeurs font brûler les archives. Ils affirment que Rouher, l'ancien chef du gouvernement impérial, l'homme fort du régime agonisant, a dit : « Il n'y a plus rien à faire : à demain, la révolution ! »

Dans la nuit, Thiers et Favre rentrent chez eux dans la même voiture ; la foule les arrête rue Royale. La nuit est chaude, les Parisiens ne dorment pas. Thiers passe la tête par la portière. « Monsieur Thiers, crient les gens, sauvez-nous ! Tirez-nous de là ! » Le lendemain, la foule est toujours dans les rues, dès l'aube. Les journaux républicains ont invité la population à se rassembler devant le Palais-Bourbon pour exiger la déchéance. Le chef du gouvernement, le général Cousin-Montauban, comte de Palikao, a massé 5 000 hommes pour assurer la sécurité des députés : des sergents de ville et des inspecteurs de police, des gendarmes à pied et à cheval, des soldats de la garnison commandés par le général de La Motte-Rouge. Mais la troupe manque de combativité et se soucie peu de défendre un régime responsable de la défaite. La foule se masse sur la place de la Concorde, sans en être empêchée. Les gardes nationaux se débandent et se mêlent aux manifestants.

Dans l'enceinte du Palais-Bourbon, Gambetta, à la tribune, a exigé la déchéance. Ferry est sceptique. Les députés de l'Empire ne la voteront pas, pense-t-il. Favre et Picard conseillent d'attendre. Quant à Thiers, il veut seulement créer un « comité de gouvernement et de défense nationale ». Palikao n'a pas renoncé à son « Conseil de régence ».

Les débats sont publics et les tribunes comblées : les journalistes républicains y ont fait entrer leurs amis, et l'on aperçoit, dans la tribune réservée aux anciens représentants, des proscrits déjà de retour et des anciens de 1848. La séance est agitée, des cris fusent. Les députés semblent se rallier à la motion de Thiers, qui esquivé le mot « déchéance ». Audelors, la foule s'agite. Le commandant du palais laisse passer les gardes nationaux en uniforme qui remplacent la police sur les quais. Les gens des tribunes, profitant de la suspension de séance, agitent sur les marches du palais mouchoirs et chapeaux. A 14 h 30, des gardes nationaux se présentent à l'entrée des grilles. On les entouvre pour laisser passer quelques députés mais une centaine de gardes sans armes s'engouffrent, suivis par la foule qui pénètre en force : l'enceinte est violée.

Les soldats qui gardent le palais n'offrent pas la moindre résistance, ils sont de tout cœur avec les manifestants, patriotes comme eux et indignés par la défaite. Les tribunes sont envahies. Les députés s'interposent. Gambetta demande au peuple de ne troubler les délibérations « ni par des cris, ni par des applaudissements ». Un ancien de 1848, Adolphe Crémieux, est intervenu auprès du général pour faire éloigner les gendarmes des abords du Palais-Bourbon. « On veut donc provoquer le peuple, que l'on se sert de la gendarmerie, cet uniforme lui est odieux. C'est un moyen de soulever une émeute. » On retire les gendarmes, et la foule envahit l'hémicycle. Une quinzaine de députés, dont Crémieux et Gambetta, tentent de l'apaiser. On crie : « Vive la République ! nous l'aurons ! — Sans doute, répond le républicain Picard, mais retirez-vous ! » Les députés de gauche sont les plus acharnés à tempérer la foule. Ils tiennent à la légalité, ils veulent un vote. « Je me suis engagé avec tous mes collègues de la gauche à faire respecter les délibérations de la Chambre », dit Crémieux. « C'est comme représentant de la Révolution française, hurle Gambetta, que je vous adjure d'assister avec calme au retour des députés sur leurs bancs ! » Il demande que, dans chaque tribune, un groupe de citoyens assure l'ordre. « Quel patriote ! » lance le président Schneider, admirant le courage de Gambetta. Inutile courage : l'hémicycle, au

lieu d'accueillir les députés, est submergé par les manifestants qui scandent : « Déchéance ! déchéance ! » Schneider coiffe son chapeau haut-de-forme, déclare la séance levée et sort côté jardin. Jules Favre entre alors dans la salle : « Voulez-vous la guerre civile ? — Non, répondent les gens. — Il faut constituer un gouvernement provisoire ! » On crie encore : « Vive la République ! » Renonçant à faire voter ses collègues, Jules Favre ajoute : « La République, ce n'est pas ici qu'il faut la proclamer. » Et Gambetta de conclure du haut de la tribune : « Allons à l'Hôtel de Ville ! »

Dans le cortège, les silhouettes les plus connues sont celles de deux avocats âgés, Favre et Crémieux, qui sont entrés dans le parti de la République en défendant constamment les républicains dans les prétoires. Ils marchent le long des quais, portés par la foule. On reconnaît, à sa haute taille et à ses cheveux blancs, Jules Favre défenseur des républicains depuis 1831. Il vient de perdre « Madame Julie », la compagne de sa vie, il a « des poches sous les yeux, les joues trop pâles, le teint cireux¹ ». Gambetta, son jeune émule, marche à ses côtés. Pas Victor Hugo : il ne débarquera de la gare Saint-Lazare, venant de Guernesey, que le soir, il manque la scène de l'Hôtel de Ville. Avec sa barbe, son sac de cuir à la main, un képi de mobile sur la tête, il est méconnaissable, oublié du public, ignoré de la jeune génération. Auprès de Jules Favre, Jules Ferry. Des gardes nationaux sans armes les entourent, sur le parcours des mains se tendent vers eux. On suit les quais, sans un regard pour les Tuileries où l'impératrice n'est pas encore montée dans un fiacre pour rejoindre l'Angleterre. A la hauteur du pont de Solférino, Favre tombe sur Trochu, gouverneur militaire de Paris, qui sort du Carrousel. Le général est aimé des Parisiens, Favre veut l'entraîner : « Il n'y a plus de gouvernement, lui dit-il, nous allons en constituer un à l'Hôtel de Ville. C'est là que doivent se rendre tous ceux qui veulent sauver le pays. » Trochu, qui est habillé en civil, se dérobe. Sur la place, le cortège se fond dans la foule rassemblée depuis le matin, venue de la Villette ou de Pantin, de Ménilmontant et des Lilas. « Vive la République ! » Ça et

1. P.-A. Perrod, *Jules Favre*, Paris, 1987, p. 315.

là, tranchant sur le tricolore, quelques drapeaux rouges : les amis de Blanqui captent les regards, criant : « Vive la Sociale ! », Clemenceau, qui était monté à l'assaut du fauteuil présidentiel au Corps législatif pour demander la déchéance de l'empereur, est sur la place, inconnu encore, avec Arthur Ranc et leur ami commun Lafont, qui habite aux Batignolles. Le peuple scande le nom du populaire journaliste de la *Lanterne*, Henri Rochefort, sur l'air des lampions. Il est en prison, à Sainte-Pélagie. On court le libérer.

Aux côtés de Jules Favre — soixante et un ans — le bouillant Crémieux — soixante-quinze ans, vétéran de 1848. Issu d'une famille juive de Carpentras, avocat à Nîmes, puis à Paris, il connaît Jules Favre, l'avocat lyonnais, depuis sa jeunesse. Ils ont combattu ensemble pour la République et plaidé pour les républicains. Il était aux côtés de Favre pour défendre en 1834 les « insurgés d'avril », ceux qui avaient échappé au massacre de la rue Transnonain dans le quartier du Marais. Le grand Raspail l'appelait alors son ami et son défenseur¹. Il était engagé dans le combat politique depuis qu'en 1842 les électeurs de Chinon l'avaient envoyé au Palais-Bourbon. C'est lui qui avait dit au roi en février 1848 : « Sire, il faut partir ! » Accompagnant le souverain, il avait mis, selon Victor Hugo, « la royauté en voiture ». Trois heures plus tard, il était ministre de la deuxième République, et la foule criait sur son passage : « Vive le bon papa Crémieux ! ». Il avait été par la suite un adversaire constant de l'Empire au point d'être incarcéré à Mazas. « Avec lui, écrit J.-L. Debré, entrait à l'Hôtel de Ville, en cette journée fiévreuse du 4 septembre, la vieille garde libérale et républicaine qui ne cessa jamais de lutter contre l'Empire². » Grand maître du Rite écossais, patron de Gambetta jeune, ancien successeur de Worms de Romilly à la présidence du Consistoire israélite, élu de la rue du Sentier et du boulevard de Sébastopol depuis novembre 1869, il avait refusé, le 15 juillet 1870, le vote des crédits militaires à l'empereur, que Gambetta avait approuvés. Il se sent donc particulièrement à l'aise quand il se rend à pied à

1. D. Anson, *Adolphe Crémieux*, Paris, 1988, p. 100.

2. J.-L. Debré, *La République des avocats*, Paris, 1984.

l'Hôtel de Ville pour réclamer la déchéance. Il y retrouve, descendant d'un fiacre, son collègue à la cour, Ernest Picard, ainsi qu'Emmanuel Arago, avocat républicain, fils du physicien et ministre quarante-huitard François Arago.

« La République était la France », écrira plus tard Jules Favre, en pensant au 4 septembre. A 16 heures, l'Hôtel de Ville est désert. L'officier de garde qui commande le cordon de troupes s'informe : « A-t-on proclamé la République au Corps législatif ? — Non, répond Gambetta, c'est ici que nous allons le faire. » L'officier s'écarte, la foule suit les cheveux blancs de Jules Favre. Kératry va occuper la préfecture de police, Floquet appose les scellés sur le Sénat : les lecteurs du *Journal Officiel* apprendront le lendemain qu'il n'y a plus de Sénat. Sur la place de l'Hôtel de Ville, la foule piaffe, agite des drapeaux, scande les noms de Gambetta et de Jules Favre. Personne ne paraît au balcon. L'impératrice est partie, les chefs de l'Empire se sont enfuis, les mots d'ordre circulent. Un peu de patience ! mais la patience n'est pas la vertu dominante des blanquistes venus de Montmartre ou de Belleville. Ils veulent, tout de suite, la démocratie sociale. Seront-ils une fois de plus déçus ?

Les « Burgraves »

La République a été proclamée sans violence ; mais à l'Hôtel de Ville, deux groupes discutent dans des lieux différents : les révolutionnaires et les légalistes. Tout indique, dès le 4 septembre, qu'ils ne peuvent s'entendre. Les conciliabules se poursuivent dans une pièce proche du cabinet du préfet où les avocats républicains se sont enfermés. Ils veulent une solution légale. N'ayant pu obtenir — ce qu'ils souhaitent tous — un vote de déchéance au Palais-Bourbon, ils estiment que les membres du gouvernement provisoire de la République, qui doit être constitué séance tenante, seront tous des députés de la Seine élus à Paris en 1869. Du fait des candidatures multiples, les élus de province également choisis dans la capitale pourront être ministres même s'ils ont opté pour la province, comme Gambetta, député de Marseille,

Jules Picard ou Jules Simon. C'est limiter le gouvernement aux personnages connus de la vie politique parisienne, à ces « Burgraves » républicains, notables éprouvés, aristocrates sans particule, descendants parfois de dynasties d'opposition. Ils sont entre eux, pour construire enfin ce régime parlementaire dont ils ont longtemps rêvé.

Le seul non-parlementaire est le général Trochu, que l'on supplie d'accepter : « Je vais là-bas faire le Lamartine », dit-il à ses officiers. Ce Morbihannais, héros des campagnes d'Algérie, avait inscrit un *non* sur le registre, lors du vote qui avait eu lieu dans l'armée pour le rétablissement de l'Empire. Grièvement blessé à Sébastopol, il passait pour un soldat glorieux et de caractère ferme : il avait constamment refusé les postes prestigieux que lui offrait l'Empire. Une analyse très critique de l'armée française, dont il dénonçait les insuffisances, avait provoqué en 1867 sa disgrâce complète. Il avait manifesté son hostilité à la guerre en 1870, ce qui lui avait valu d'être muté dans le Midi. Quand il fut enfin appelé au camp de Châlons à la tête d'un corps d'armée, le 12 août 1870, ce fut pour s'entendre dire que toutes les armées se repliaient sur Paris, dont il était nommé gouverneur militaire.

Dans une proclamation affichée le 18 août sur les murs de la capitale, Trochu affirmait qu'il n'appartenait « à aucun autre parti qu'à celui du pays ». Il faisait confiance au patriotisme des Parisiens et ne proclamait pas l'état de siège. Il avait, en revanche, demandé le rappel immédiat de la Garde nationale mobile et pris les mesures de défense de Paris. Ce général qui passait à la Cour pour orléaniste et donnait sa parole « de Breton, de catholique et de soldat » était si populaire chez les républicains que Gambetta avait demandé en vain au Corps législatif qu'on lui confiât tous les pouvoirs militaires en vue de la défense de Paris. Il les obtenait enfin avec la présidence du gouvernement. Non qu'il fût moins républicain, mais les Parisiens exigeaient un gouvernement patriote qui pût poursuivre la guerre jusqu'à la victoire. « Aidez-nous, lui dit Jules Favre, nous voudrions que le gouvernement ne tombât pas aux mains des gens qui sont à côté. » Il désignait ainsi les révolutionnaires blanquistes, qui siégeaient à part dans une pièce voisine. Trochu ne croyait

pas à la reprise de la guerre mais il estimait, comme Cavaignac en 1848, qu'il avait un rôle à jouer contre les partisans du drapeau rouge. Il avait demandé qu'on lui promît de « garantir la famille, la propriété, la religion ». Favre y avait consenti de grand cœur.

On mesure l'ambiguïté qui divise déjà les marcheurs de l'Hôtel de Ville : Gambetta fait appel à Trochu parce qu'il veut répondre à l'attente des patriotes qui exigent un chef énergique pour reprendre la guerre. Jules Favre est, au contraire, tout entier à l'idée de contenir les rouges qui s'agitent sur l'ancienne place de Grève.

Ce vieil ami de Louis Blanc n'est pas un républicain d'hier. Il est probablement l'ancêtre des « ancêtres » puisqu'il a adhéré au comité de résistance de Godefroy Cavaignac dès 1834. Il était alors le camarade de combat de Marrast, de Kersausie, de Carrel, de Raspail, d'Hippolyte Carnot, de Bouchotte. On reconnaît dans certains de ces noms les descendants des « grands ancêtres » de l'an II. Ils portaient alors à leur casquette une cocarde aux couleurs inversées, pour ne pas enfreindre la loi. Jules Favre plaidait les plus spectaculaires des procès politiques. Il avait participé aux événements de 1848 comme secrétaire de Ledru-Rollin. Engagé dans le gouvernement, il s'était très vite brouillé avec la gauche. Pourtant, il ne se sentait guère proche de Thiers et du comité de la rue de Poitiers, de la réaction politique et cléricale de 1850. Comme Jules Grévy ou Crémieux, il avait dénoncé la répression des journées de juin. Il avait protesté aussi contre la loi Falloux, qui confortait les prétentions des catholiques sur l'école. Lui-même croyant, il se voulait libéral, modéré, ennemi des excès, mais défenseur passionné des droits de l'homme.

Dans la petite salle où l'on constitue le gouvernement provisoire, Grévy et Crémieux sont à ses côtés, en bons compagnons de route. Si Grévy n'est pas désigné comme ministre, c'est qu'il est député de l'Est : on ne choisit que des Parisiens. C'est aussi un ancien de 1848 : « Je ne veux pas, disait-il alors dans ses montagnes, que la République fasse peur. » Il s'était signalé à l'Assemblée par un amendement destiné à éliminer de la Constitution la fonction de président

de la République : « Le seul fait de l'élection populaire, disait-il, donnera au président de la République une force excessive. Oubliez-vous que ce sont les élections de l'an X qui ont donné à Bonaparte la force de relever le trône et de s'y asseoir ? Voilà le pouvoir que vous élevez, et vous dites que vous voulez fonder une République ! Que feriez-vous de plus si vous vouliez, sous un nom différent, restaurer la monarchie ? » Hostile aux lois réactionnaires de 1850, il avait été élu en 1868, lors d'une élection partielle, dans son département du Jura. Grévy était l'un des rares républicains à représenter un pays rural. Qui pouvait mieux soutenir Favre dans son modérantisme social que cet avocat glabre et sérieux, défenseur inflexible du droit des gens, mais hostile aux emportements de la rue et à la démocratie sociale ? Homme de l'Est, Grévy était, plus que Favre, patriote et partisan de la défense nationale. Il n'en était pas moins convaincu que la première tâche, la plus urgente, était d'écarter les « partageux ».

Favre, Crémieux, Grévy, Arago, Simon, la génération des « Burgraves », des anciens de 1848, était bien représentée. Jules Simon (de son vrai nom Jules Suisse), Lorientais, agrégé de philosophie, devait sans doute sa carrière au penseur spiritualiste Victor Cousin, qui lui avait donné un conseil capital : « Laissez de côté cet affreux *Suisse*, lui avait-il dit. Est-ce qu'on s'appelle *Suisse* quand on veut arriver à quelque chose ? » Jules, qui se faisait appeler Simon, avait donc été élu dans les Côtes-du-Nord à l'Assemblée constituante de 1848. Il avait vivement combattu les idées socialistes à la commission du Travail, étant de tendance modérée. Il avait, en juin, apporté son plein appui au général Cavaignac, qui avait écrasé dans le sang la révolte ouvrière. Démissionnaire sous l'Empire, il avait été chassé de l'Université. Élu député républicain dès 1863, il faisait partie de ce groupe de libéraux qui avaient fait oublier, par leur opposition au césarisme, leur modérantisme de 1848. Certes, les révolutionnaires parisiens savaient que les avocats bourgeois n'étaient pas des leurs, mais ils avaient fait preuve de tant d'énergie dans l'opposition qu'ils étaient devenus très populaires à Paris : leur présence

au gouvernement s'imposait. C'est leur absence qui eût surpris.

Les avocats légalistes

Ils dominent promptement les travaux de l'Hôtel de Ville, ces avocats légalistes. Ils ont hâte d'imposer leur solution libérale, unis dans le désir de contenir le peuple de Paris, dont ils ont peur depuis juin 1848, et que la police impériale avait déjà du mal à maîtriser. Un seul parmi eux estime que le danger prussien est plus menaçant que la subversion révolutionnaire. C'est un avocat de la nouvelle génération. Il a trente-deux ans et s'appelle Léon Gambetta.

Ce fils d'émigré ligure est « monté à Paris », venant de Cahors, où son père est épicier, pour y faire son droit. C'est donc à la fois un jeune républicain et un homme nouveau qui n'a pas, comme Arago, Carnot ou Cavaignac, d'« ancêtres ». L'« avocat borgne » (il a perdu un œil dans un accident de jeunesse) est fort connu au Quartier latin où son talent oratoire a fait merveille dans les cercles politiques — dans les estaminets, diront ses ennemis. Du Procope à la Source, sur la rive gauche, au café de Madrid ou à la Cave Frontin, sur les boulevards de la rive droite, les Daudet, les Courbet, les Vallès et les Reclus connaissent sa voix sonore, sa mise négligée, son œil désorbité et sa crinière léonine qui fait dire de lui qu'il est un second Mirabeau. L'« Hercule de la République », idole du Voltaire, place de l'Odéon, s'est fait une clientèle de jeunes gens avant de se faire remarquer à la Conférence Molé par des avocats aussi illustres que Crémieux ou Lachaud. Présenté à la barre par Jules Favre, il a travaillé au cabinet de Crémieux, devenant en 1862 secrétaire du Burgrave. Il appartient donc au sérail. On peut lui faire confiance : c'est un talent de plus au parti. On lui offre de nombreuses causes politiques qu'il plaide avec passion. Il ne partage pas la haine et le mépris des jeunes avocats pour leurs aînés. Il ne trouve pas, comme Waldeck-Rousseau en 1869, Arago et Sénart « médiocres », Dufaure et Marie « vieillis »,

Jules Favre « inintéressant »¹. Il n'en a cure. Contrairement à Waldeck, son destin n'est pas au barreau, il admire en Favre l'un des cinq premiers députés républicains de l'Empire : il veut lui-même être député.

Il a jadis trouvé l'occasion de se faire connaître, en plaidant pour le républicain Delescluze, directeur du journal le *Réveil*, accusé d'avoir ouvert une souscription pour élever un monument au député Baudin, mort pendant le coup d'État du 2 décembre 1851. L'audace du plaidoyer est inouïe : « Voilà dix-sept ans, dit-il aux bonapartistes, que vous êtes les maîtres absolus, discrétionnaires de la France » mais il viendra un jour où « le pays, redevenu le maître, vous imposera la grande expiation nationale, au nom de la liberté, de l'égalité, de la fraternité ». Et d'apostropher l'avocat général qui hausse les épaules : « Vous pouvez nous frapper, vous ne pourrez jamais nous déshonorer ni nous abattre. » Gambetta a lancé sa philippique d'une voix tonnante, les cheveux épars, la robe en désordre, les vêtements ouverts, le col nu... L'avocat, dit alors Alphonse Daudet, « est en train de passer grand homme ». Les « vieilles barbes » du parti républicain ont pour lui des tendresses, la jeunesse ne jure que par lui. Quand il fait campagne, en 1869, il est élu à la fois à Marseille contre Thiers, et à Paris contre Carnot. A peine entré au Palais-Bourbon, il s'est signalé par ses violentes attaques contre l'Empire. Le *Figaro* a salué en lui l'héritier des Mirabeau, des Royer-Collard, des Berryer. L'Empire autoritaire a, jadis, supprimé la tribune au Corps législatif. Il a eu grand tort de la laisser remettre en place. Tout le Paris politique pense, aux premiers discours de Gambetta, que les jours du régime sont comptés...

Gambetta est l'homme de la jeunesse et du mouvement, il a la force entraînante du verbe, le prestige de l'homme nouveau et le soutien de ce milieu des avocats de Paris, fertile terreau de l'opposition à l'Empire. C'est un jeune homme, et non un proscrit, qui se dresse contre le régime d'intimidation du 2 décembre qui a fait arrêter 28 000 opposants, expédié 10 000 républicains en Algérie et plusieurs centaines au bagne

1. Sorlin, *Waldeck-Rousseau*, Paris, 1966, p. 95.

de Cayenne, contraint Quinet, le journaliste Émile de Girardin, Victor Schoelcher et Hugo à l'exil. Gambetta a réussi sa percée parce que les anciens combattants de la résistance républicaine sous l'Empire ont fini par perdre leur voix parce qu'ils n'osent plus attaquer de front. Cavaignac et Carnot, élus d'entrée de jeu, ont démissionné pour ne pas prêter serment à Napoléon III. Les opposants en vue sont longtemps des orléanistes comme Thiers, des légitimistes comme Berryer, pas des républicains. Ces grands notables écrivent des livres comme Guizot ou Thiers, vivent dans leurs châteaux de province comme Tocqueville ou Falloux, et ne font entendre la voix de l'opposition que dans l'enceinte feutrée de l'Académie française où ils entrent tous par cooptation. Les quarante-huitards proscrits — Louis Blanc après juin 1848, Ledru-Rollin, le patron de Jules Favre, après juin 1849, les blanquistes après le 2 décembre — sont à Londres, condamnés au silence, et Victor Hugo, seul dans son extravagante maison de Guernesey, profère ses anathèmes.

Refusant de siéger, les Cavaignac et Carnot se font oublier du public qui leur préfère d'abord les trois avocats élus depuis 1857 (Jules Favre, Émile Ollivier, Ernest Picard), puis les douze nouveaux députés de 1863 : Jules Simon et les anciens de 1848, Garnier-Pagès et Marie. Tout pousse les nouveaux élus à constituer une « opposition de Sa Majesté », libérale et légaliste. La presse qui les soutient donne le ton : *Le Siècle*, républicain modéré, est en communion d'idées avec le *Journal des Débats*, orléaniste, la *Presse* d'Émile de Girardin, tôt rentré d'exil, et le *Temps* dirigé par le protestant de l'Est Auguste Nefftzer proposent à tous les libéraux une union électorale pour battre l'Empire. Le jeune Prévost-Paradol, essayiste d'immense réputation, demande l'approbation d'un comité républicain pour être candidat, alors qu'il est de tendance orléaniste. C'est Gambetta qui le soutient ! « Il n'y a, écrit alors Nefftzer, ni légitimistes, ni orléanistes, ni républicains, il y a le parti de la résistance et le parti du progrès. » C'est déjà, à huit ans près, la majorité de l'Assemblée de Versailles qui se dessine, une « union libérale » de Thiers aux républicains. A-t-on enterré 1848 ? Les quarante-